

2de. Session, 3e. Parlement, 12 Victoria, 1849.

---

## BILL.

Acte pour obliger les Apprentis Pilotes à se rendre capables de piloter les vaisseaux par le Canal au Nord du Fleuve St. Laurent, au-dessous de l'Île d'Orléans, ainsi que pour obliger la Maison de la Trinité de Québec à faire placer des Bouées pour signaler les écueils du dit Canal, et faciliter la traverse du Sud au Nord, depuis l'Île-aux-Reaux jusqu'au Cap Tourmente.

---

Reçu et lu, pour la 1ère fois, Mercredi, le 24 Janvier, 1849.

Seconde lecture, Mardi, le 30 Janvier, 1849.

---

L'Hon. M. P. de Sales LATERRIÈRE.